RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 01546
Numéro SIREN : 488 120 478
Nom ou dénomination : ROMPETROL FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2024 sous le numéro de dépôt 5103

ROMPETROL France
Société par Actions Simplifiée au capital de 35 993 360 euros
1300 Avenue Albert Einstein - Le Stratégie Concept – 34000 MONTPELLIER
Immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro B 488 120 478

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU COMITE EXECUTIF DU 21 DECEMBRE 2022

L'an 2022, le 21 décembre à huit heures,

Les membres du Comité Exécutif de la société ROMPETROL France, société par actions simplifiée au capital de 35.993.360 euros, dont le siège social est sis 1300 avenue Albert EINSTEIN – Le Stratégie Concept à MONTPELLIER (34000), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro B 488 120 478, se sont réunis sur demande du Président du Comité Exécutif par visioconférence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

(...)

- Fin du mandat de Monsieur Azamat ZHANGULOV en qualité de Président de la Société ;
- Nomination de Monsieur JianJun ZANG en qualité de Président de la Société ;

(...)

Après émargement du registre des présences, le Président constate que sur les cinq membres composant le Comité Exécutif, savoir :

-Monsieur JianJun ZANG : présent ;
-Madame Cheng DONGXIA : présente ;
-Monsieur Leo DONG : présent ;
-Monsieur Catalin DUMITRU : présent ;
-Monsieur Alexey GOLOVIN : absent, représenté par Monsieur Catalin DUMITRU.

Tous les membres sont présents ou représentés et, en conséquence, le Conseil réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

(...)

Monsieur JianJun ZANG est appelé à présider la séance en sa qualité de Président du Comité Exécutif.

Les fonctions de Secrétaire sont remplies par Monsieur Arnaud GINDRE.

Le Président déclare alors la discussion générale ouverte.

Après examen des diverses affaires courantes, et personne ne demandant plus la parole, les décisions suivantes sont adoptées à l'unanimité.

(...)

SECONDE RESOLUTION

(Fin du mandat de Monsieur Azamat ZHANGULOV en qualité de Président de la Société)

Le Président indique qu'il serait souhaitable de mettre fin, de manière anticipée, au mandant de Monsieur Azamat Zhangulov, en qualité de Président de la Société.

Cette décision est effective à compter de ce jour.

Aucune observation n'étant formulée, le Président propose de prendre acte de cette décision.

Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

(Nomination de Monsieur JianJun ZANG en qualité de Président de la Société)

Sur proposition de AnAn International Co. Ltd, le Comité Exécutif nomme, pour une période de quatre (4) exercices s'achevant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des Associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice précédant celui au cours duquel sont mandat arrive à expiration, soit à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, en qualité de Président de la Société :

- Monsieur JianJun ZANG, né le 24 décembre 1974 à Hebei (République Populaire de Chine), demeurant 11-1-401 Shanshuiwenyuan, Chaoyang District, Beijing (République Populaire de Chine), de nationalité chinoise.

Monsieur JianJun ZANG ainsi nommé a déclaré par avance accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et qu'il n'existait, de son propre chef, aucune incompatibilité ni interdiction à cette nomination.

Aucune observation n'étant formulée, le Président propose d'approuver cette nomination.

Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

(Fin du mandat de Monsieur Alexey GOLOVIN en qualité de membre du Comité Exécutif)

Le Président indique que la société KMG International N.V a fait part de sa décision de mettre fin au mandat de Monsieur Alexey GOLOVIN en qualité de membre du Comité Exécutif.

Cette décision est effective ce jour.

Aucune observation n'étant formulée, le Président propose de prendre acte de cette décision.

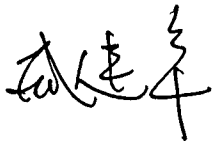
Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

(...)

Pour extrait conforme

Fait à Montpellier, 21 décembre 2022

JianJun ZANG
Président



Arnaud GINDRE
Secrétaire

